

Juin 2019

ACTUALITES

1. Compte rendu de l'Assemblée générale du 9 mars.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous et salué les personnalités présentes, Maurice Melchior a remercié l'ensemble des bénévoles, surtout les anciens, à l'occasion de la tenue de la 30ème assemblée générale du CASAM.

Sur les 177 adhérents à jour de cotisation 2018, 50 étaient présents et 40 avaient donné pouvoir de vote.

L'introduction du rapport moral reste toujours d'actualité après les élections européennes. Elle est reproduite ci-dessous.

Le rapport d'activités¹ est présenté à partir d'un diaporama.

« En 2018, le CASAM a ouvert 640 nouveaux dossiers à Metz (625 en 17, 488 en 16) et 49 à Hayange (71 en 17, 55 en 16). Les nationalités les plus représentées restent l'Albanie, 213, en baisse très nette par rapport à 2017 (347), suivie de la Serbie, 129 (23 en 2017) et de la Macédoine, 58 (13 en 2017). On notera aussi une progression de DA originaires de république de Guinée et de Géorgie (en fin d'année).

La Moselle présente toujours la particularité d'accueillir plus de 75% de demandeurs d'asile en provenance de « pays d'origine sûrs ».

Sur le plan qualitatif, le CASAM a instruit 168 dossiers de première demande d'asile pour l'OFPRA et 487 recours auprès de la CNDA, accompagnés des demandes d'aide juridictionnelle.

François Lévy fait le bilan des ateliers d'apprentissage du français, langue étrangère. Un échange a eu lieu avec les participants. Le quitus est donné à l'unanimité moins une abstention.

Après la présentation du rapport financier par le trésorier et le rapport des commissaires aux comptes, le quitus est donné à l'unanimité. Il est à noter que la fin du contrat de sous-traitance avec l'OFII et l'AIEM entraîne une perte de 25 % des produits de l'association !

¹Le rapport d'activités 2018 et les documents annexes sont disponibles sur demande ou aux permanences.

Le tiers sortant du CA est renouvelé. Nous y accueillons Catherine Ambroise.

Sophie Mathieu, doctorante en sociologie à l'Université de Lorraine, a présenté sa recherche sur « La prise en charge des demandeurs d'asile par les travailleurs sociaux en CADA ».

Les grandes lignes du rapport d'orientation sont présentées par Maurice.

2.Extrait du rapport moral.

Au cours de l'année 2018, le nombre d'arrivées sur les côtes européennes, par la Méditerranée, a beaucoup baissé : on a dénombré 140 000 arrivées l'an dernier, soit sept fois moins qu'en 2015! On est encore loin de la « ruée vers l'Europe », prophétisée par certains ou de la réalisation de la « théorie du grand remplacement », brandi par les identitaires.

Il était donc permis d'espérer que ce répit dans les mouvements migratoires, allait être utilisé pour améliorer le régime d'asile européen commun, qui avait frôlé l'effondrement en 2015. Au lieu de cela, les gouvernements des états membres de l'Union européenne ont introduit des mesures unilatérales afin de faire face aux « déferlements migratoires », imaginaires, mais lucratifs sur le plan électoral.

Ces gouvernements restent encore loin d'un accord autour de l'asile ; ils se concentrent sur la protection des frontières extérieures et sur l'accélération des renvois vers les pays d'origine. Ils oublient ainsi que pour beaucoup de ces personnes, l'arrivée en Europe représente la dernière étape d'un voyage traumatisant, au cours duquel elles ont été victimes de tortures et de viols, de longue détention dans des conditions épouvantables, de rackets répétés et de travaux forcés allant jusqu'à la mise en esclavage.

De plus, les dirigeants européens réduisent l'accueil à une démarche compassionnelle et à des décisions propres à chaque état membre, tout en se refusant à agir dans une cohérence politique globale, ignorant que la politique de l'asile relève du droit européen, auquel ils ont d'ailleurs souscrit.

La Commission européenne et le Parlement parviendront-ils à œuvrer en faveur d'un compromis garantissant une solidarité avec les états membres de premier accueil, tout en prévenant les mouvements secondaires, mais surtout, parviendront-ils à définir une politique commune, humaniste, en faveur de ces hommes, femmes et enfants, prêts à tout pour fuir la misère, la persécution et la guerre ?

On peut en douter, car la confusion, entretenue dans l'espace public, et servant les thèses nationales-populistes, entre la politique migratoire et la politique de l'asile, conduit encore à la maltraitance du droit d'asile en Europe.

La question migratoire reste pourtant une priorité absolue pour l'UE. Même si les arrivées ont baissé ces deux dernières années, de nouveaux facteurs de la dynamique migratoire, changement climatique et évolution démographique, vont représenter un défi pour l'UE durant des décennies. En particulier, le problème des déplacés climatiques se pose de plus en plus, surtout que des guerres

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

21 rue du Languedoc - BP 35 067 - 57 072 METZ cedex 3
e-mail : casam57@orange.fr • blog : www.casam57.org

PERMANENCES

METZ : lundi et vendredi de 9h à 12h | tél. : 03 55 80 08 43 - 06 31 70 25 88
HAYANGE : mercredi et jeudi de 9h à 12h | tél. : 07 71 66 57 08

sont déclenchées par des bouleversements climatiques et que des conflits créent des problèmes environnementaux.

Pour ne pas démanteler la convention de Genève, il faudra bien préciser les statuts des réfugiés climatiques selon la cause de la migration. Nous devons donc aussi sensibiliser nos concitoyens à ces catastrophes humanitaires à venir et à la nécessité de les résoudre à l'échelle mondiale.

Nous pensons qu'il est possible de parvenir à la définition d'une politique migratoire dépassionnée, mesurée et cohérente qui permette la mobilisation de tous pour une prise en charge humaine et solidaire des migrants.

Mais surtout, nous souhaitons la mise en œuvre d'un système européen, efficace, ordonné et indépendant, respectueux du droit d'asile et des réfugiés, en commençant par la suppression de la procédure de Dublin², qui a fabriqué le désordre actuel.

Maurice Melchior

3.Composition du bureau élu au CA du 4 avril 2019.

Kim, Sophie, François et Georges ont décidé de quitter le bureau et les fonctions qu'ils occupaient en son sein. Nous les remercions de l'engagement donné. Néanmoins, Sophie continue la gestion du blog et Georges reste chargé de la communication et du développement. Jean-Michel remplace François dans la coordination du pôle FLE, soutenu par Catherine. Brigitte Finel est notre déléguée à la protection des données.

Président	Maurice MELCHIOR
Vice-président·e·s	Colette AMEN Danielle CHOIGNOT Jean-Michel PLANEL
Secrétaire	Marie-Jeanne LOCATELLI
Secrétaire adjointe	Josette BERTRAND
Trésorier	Roger MINSTER
Trésorier adjoint	Jean-Luc GRETHEN

²<http://www.stopdublin.eu/>

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

21 rue du Languedoc - BP 35 067 - 57 072 METZ cedex 3
e-mail : casam57@orange.fr • blog : www.casam57.org

PERMANENCES

METZ : lundi et vendredi de 9h à 12h | tél. : 03 55 80 08 43 - 06 31 70 25 88
HAYANGE : mercredi et jeudi de 9h à 12h | tél. : 07 71 66 57 08

Cours de français et examens

Les cours de français continuent jusqu'au 30 juin mais le mois de mai est celui des examens A1, A2 et B1.

Le 13 mars ont été testés une soixantaine de candidats potentiels venant de tous les sites de cours du CASAM plus 10 du Centre Lacour/Agora. La moitié pour le niveau B1 et les autres pour le niveau A1, A2.

Ont été sélectionnés les apprenants atteignant la moyenne, ayant fréquenté régulièrement les cours pendant au moins 5 mois.

Seront présentés pour le CASAM 2 candidats en A1
18 candidats en A2
16 candidats en B1 donc au total 36 candidats.

36 candidats dont 21 ont été pris en charge par le CASAM (avec une petite participation des candidats allant de 10 à 20 €), les autres payant la totalité de l'inscription (95 ou 100€ selon le niveau).

Les examens auront lieu le 15 mai (A1 et A2) et le 16 mai (B1) au lycée Robert Schuman en présence de quelques enseignants qui tiennent à les soutenir.

Les résultats seront publiés dans la première quinzaine de juin.

Catherine Ambroise

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

21 rue du Languedoc - BP 35 067 - 57 072 METZ cedex 3
e-mail : casam57@orange.fr • blog : www.casam57.org

PERMANENCES

METZ : lundi et vendredi de 9h à 12h | tél. : 03 55 80 08 43 - 06 31 70 25 88
HAYANGE : mercredi et jeudi de 9h à 12h | tél. : 07 71 66 57 08

Point financier au 30 avril 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le montant des paiements effectués s'est élevé à 11 983,16€, alors que les encaissements ont atteint 13 036,50 €, soit un supplément de recettes par rapport aux dépenses de + 1 053,34 €. Celui-ci vient s'ajouter à l'excédent de clôture + 10 986,84 €. Dans ces conditions, à la date du 30 avril 2019, la situation des comptes du CASAM laisse apparaître un solde bancaire positif sur le compte courant de l'Association de + 12 040,18 €.

En matière de dépenses, les charges de fonctionnement se situent à des niveaux voisins de ceux relevés en 2018 à la même période. Les principaux postes étant :

- l'achat de fournitures de bureau et de petit matériel : 858,63 €,
- les charges liées aux locaux et à leur entretien : 2 150,80 €,
- les charges liées au fonctionnement de l'Association - photocopieurs, affranchissement, téléphone, fax, assurances- : 6 026,50 €,
- les traductions : 1366,60 €,
- le remboursement des frais de transport des traducteurs bénévoles : 656,90 €.

La provenance des recettes est la suivante :

- les cotisations et dons : 8 799,00 €,
- une 1^{ère} subvention versée par l'Association Entraide et Amitié : 1 500,00€,
- le dernier versement des sommes dues par l'OFII dans le cadre du contrat de sous-traitance passé avec l'AIEM pour l'instruction des dossiers présentés à l'OFPRA par les demandeurs d'asile : 2 737,50 €

En conclusion, la poursuite de la maîtrise des dépenses et la perspective du versement prochain des subventions et aides de plusieurs donateurs devraient permettre au CASAM d'assurer la continuité de son action en faveur des demandeurs d'asile dans de bonnes conditions.

Le Trésorier

Roger MINSTER

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

21 rue du Languedoc - BP 35 067 - 57 072 METZ cedex 3
e-mail : casam57@orange.fr • blog : www.casam57.org

PERMANENCES

METZ : lundi et vendredi de 9h à 12h | tél. : 03 55 80 08 43 - 06 31 70 25 88
HAYANGE : mercredi et jeudi de 9h à 12h | tél. : 07 71 66 57 08

30 ème anniversaire du CASAM

Rendez-vous le **samedi 29 juin** 20h à la **salle Braun**, 18 rue Mozart à Metz. Au programme :

- Performance et création chorégraphique d'Athir AL GHADHBAWI
- **Aller simple**, poésie-documentaire.
- Lecture par Fabienne Bargelli et Jean-Marc Bourg, d'après « Aller simple » d'Erri de Luca et des témoignages de demandeurs d'asile.
 - Chorale de Baïtona, Association Syrienne Socio-Culturelle, dirigée par Salem NASSIF
 - **Sur les traces du CASAM**, pièce de théâtre.
- Création théâtrale originale par Laurent Varin et Romain Ravenel de la Compagnie Le Tourbillon à partir de témoignages de bénévoles.
 - Madarassati Fatoumiya de l'ASCMM, Association Sportive et Culturelle de Mayotte.

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

21 rue du Languedoc - BP 35 067 - 57 072 METZ cedex 3
e-mail : casam57@orange.fr • blog : www.casam57.org

PERMANENCES

METZ : lundi et vendredi de 9h à 12h | tél. : 03 55 80 08 43 - 06 31 70 25 88
HAYANGE : mercredi et jeudi de 9h à 12h | tél. : 07 71 66 57 08